

Présidence :

Groupe "Les Verts"

.....

Groupe Socialiste

.....

.....

Groupe PLR

.....

.....

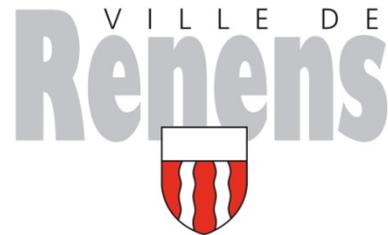
Groupe "Fourmi Rouge"

.....

.....

Groupe UDC

.....



MUNICIPALITÉ

PREAVIS N° 63-2015

AU CONSEIL COMMUNAL

Remplacement de la balayeuse
du service Environnement-Maintenance

Date proposée pour la séance de la Commission :

Mardi 5 mai 2015, à 19 h.00

Au Centre technique communal (CTC)

30 mars 2015

P R E A V I S No 63-2015

Remplacement de la balayeuse du service Environnement-Maintenance

Renens, le 30 mars 2015/AP/mb

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du Conseil communal le renouvellement de la balayeuse du service Environnement-Maintenance.

Table des matières

Balayeuse actuelle	p.	1
Utilisation de la balayeuse par le service Environnement-Maintenance	p.	2
Balayeuse proposée	p.	2
Prix de la nouvelle machine	p.	2
Incidences financières	p.	3
Conclusions	p.	4

Balayeuse actuelle

La balayeuse "Bucher CityCat 2020" acquise en 2008 compte, à ce jour, 6'000 heures de fonctionnement, ce qui correspond à 300'000 km. Elle a été achetée pour un montant de CHF. 150'000.-.

Son remplacement est prévu au plan des investissements 2015 pour un montant de CHF 170'000.-. Il devient opportun de procéder à son renouvellement pour les 3 raisons suivantes, principalement :

- les frais d'entretien annuels de cette balayeuse augmentent chaque année, environ CHF 15'000.- en 2014;
- après 8 ans de fonctionnement, sa valeur de reprise est encore intéressante. Des communes de moindre importance peuvent acquérir une machine qu'elles n'utilisent pas quotidiennement;
- l'opportunité de la faiblesse de l'Euro en ce début d'année permet un gain d'environ 15% sur les nouvelles machines, aucun fabricant suisse n'étant actif dans ce domaine.

Utilisation de la balayeuse par le service Environnement-Maintenance

Unique balayeuse pour le nettoyage de la Ville, elle est quotidiennement sur les routes (35 km) et les trottoirs (37 km) renanais, épaulant dans leur travail les six balayeurs de rues en été comme en hiver, puisque cette machine est aussi utilisée pour le déneigement.

Balayeuse proposée

Des offres ont été demandées à cinq fournisseurs spécialisés, trois ont répondu aux attentes. Les véhicules ont été testés sur le terrain et évalués par les deux chauffeurs ainsi que par le mécanicien communal.

Un tableau comparatif qui comporte différents éléments de comparaison et qui figure en annexe du présent préavis, a servi à une sélection définitive.

La Direction du service s'est également approchée d'un fournisseur de balayeuse à gaz, réputée plus écologique. Malheureusement, cette machine n'est plus importée en Suisse. En effet, la vente de cette machine n'a pas rencontré un grand succès auprès des différentes communes.

Cependant, la norme Euro 6 qui vient d'entrer en vigueur est extrêmement pointue concernant tous les aspects liés à la protection de l'environnement.

Ainsi, le choix de la Municipalité, sur proposition de la Direction Bâtiments-Environnement et en tenant compte de l'avis des utilisateurs principaux de la balayeuse, s'est porté sur le modèle Azura Flex MC 210 de l'entreprise Toni Küpfer SA à Bex.

Les critères prépondérants à ce choix ont été :

- machine ayant la meilleure aspiration;
- conduite très confortable;
- excellente maniabilité;
- excellente ergonomie;
- ouverture de la benne arrière, plus inclinée;
- réglage indépendant des brosses;
- balayage possible en marche arrière;
- rampe de lavage incluse en série;
- très bon service après-vente
- balayeuse la plus adaptée aux besoins des utilisateurs;

L'argument décisif fut, bien entendu, l'avis unanime des utilisateurs de cette future machine, qui après des essais in situ, ont été conquis par les différents critères ci-dessus.

Prix de la nouvelle machine

Le prix de la balayeuse et de ses accessoires, y compris rabais, s'élève à CHF 179'280.- TTC.

Les accessoires principaux comprennent une pompe à eau pour le lavage, le recyclage des eaux usées, un tuyau-lance haute pression et une rampe de lavage en plus d'une climatisation indispensable sur ce genre de véhicule.

La reprise de l'ancienne machine s'élève à CHF 35'000.- TTC, grâce à l'excellent entretien effectué par le personnel communal. Le coût total du nouveau véhicule entièrement équipé, selon l'offre de la société Toni Kùpfer SA, s'élève à CHF 144'280.- TTC, arrondi à CHF 145'000.- TTC.

Charges d'exploitation annuelles moyennes (sans le coût du capital) :

Assurances	CHF	2'500.-
Taxes du Service des automobiles	CHF	70.-
Carburant (estimation) : 800 h à 7 l./h. à CHF 1.50	CHF	8'400.-
Entretien, réparations (sans main d'oeuvre du service Environnement-Maintenance)	CHF	7'500.-
1 jeu de pneus - annuel	CHF	1'040.-
3 jeux de brosses - annuels	CHF	1'000.-
Total	CHF	20'510.-
		=====

Incidences financières

Dépenses d'investissements

Comme décrit au chapitre précédent, l'investissement pour l'achat de la balayeuse et de ses accessoires se monte à CHF 145'000.- TTC après reprise de l'ancien véhicule. Ce dernier était complètement amorti au niveau comptable à fin 2013.

Plan des investissements

Le montant relatif au remplacement de la balayeuse figure au plan des investissements 2014 – 2018 (2019-2023) adopté par la Municipalité le 17 octobre 2014 comme suit : Section 3610 Logistique et maintenance – Remplacement de la balayeuse : CHF 170'000.- No 3610.5060.502. Avec maintenant le numéro définitif attribué, soit le compte No 3610.5060.346

Coût du capital

Le coût du capital (amortissement + intérêts) représente un coût de fonctionnement annuel moyen de CHF 17'037.50 pendant 10 ans. Ce coût se décompose de la manière suivante : amortissement de CHF 14'500.- (CHF 145'000.- divisé par 10 ans), intérêts de CHF 2'537.50 (CHF 145'000.- divisés par deux et multipliés par 3.5%).

Incidence sur le compte de fonctionnement

Comme décrit au chapitre précédent, les charges d'exploitation annuelles moyennes (sans le coût du capital) sont estimées à CHF 20'510.- et remplacent celles de l'ancien véhicule, sans frais supplémentaire.

Conclusions

Le but principal d'une telle acquisition est évidemment le soutien aux balayeurs pour maintenir la propreté dans la Ville de Renens. Sans une telle machine, un niveau de propreté acceptable ne pourrait pas être atteint.

Le renouvellement de l'unique balayeuse de routes de la Ville de Renens, s'inscrit dans le cadre d'une politique de continuité et d'amélioration des outils mis à disposition des collaborateurs, ceci dans un concept tant sécuritaire, pratique qu'écologique.

En effet, le véhicule proposé sera le premier du service à être estampillé Euro 6. Les avancées technologiques de cette nouvelle machine permettront aux collaborateurs, en charge de la propreté en ville, de travailler avec efficacité et de façon rationnelle. Cette nouvelle machine est à la pointe de la technologie dans son secteur.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S ,

Vu le préavis No 63-2015 de la Municipalité du 30 mars 2015,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 145'000.- TTC pour le remplacement de la balayeuse du Service Environnement - Maintenance

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil Communal

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte No 3610.5060.346 "Remplacement de la balayeuse".

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 mars 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.) Nicolas Servageon

Annexe : 1 tableau comparatif

Membres de la Municipalité concernés : M. Jean-Marc Dupuis
M. Jean-François Clément

Remplacement de la balayeuse 2015

Tableau comparatif

Fournisseurs	Moret machines agricoles 1073 Savigny	Toni K�pfer SA 1880 Bex	Marcel Boschung AG 1753 Matran
Marque et type	CityCat 2020	Azura Flex MC 210	Boschung Type S3
Service apr�s-vente	Moret machines agricoles 1073 Savigny	Toni K�pfer SA 1880 Bex	Marcel Boschung AG 1753 Matran
Norme Euro	6	6	6
Moteur	Diesel, 4cyl. 84 Cv, 1'930 cm3	Diesel, 4 cyl. 62 KW, 83 Cv	VM-D�troit Type R 754, 74 KW, 98 Cv, 3'000 cm3
Direction	Articul�e, hydrostatique	4 roues directives	4 roues motrices
Volume cuve � d�chets	2'000 litres	2'000 litres	2'000 litres
Longueur	378 cm	396 cm	399 cm
Largeur	128 cm	128 cm	129 cm
Hauteur	198 cm	209 cm	200 cm
D�bit volumique de la turbine	13'000 m3/h	13'000 m3/h	12'000 m3/h
Largeur de travail avec 3�me balai	266 cm	270 cm	270 cm
Prix de base	Fr. 156'400.00	Fr. 152'000.00	Fr. 113'535.00
Tube aspire feuille	Fr. 1'860.00	Fr. 1'900.00	Fr. 2'710.00
R�troviseurs chauffants, commandes sp�ciales et divers	Fr. 2'765.00	Fr. 3'230.00	Fr. 3'925.00
Balai frontal	Compris	Compris	Fr. 13'065.00
Syst�me de graissage central	Fr. 4'370.00	Pas n�cessaire	Fr. 2'335.00
Roue de secours	Fr. 270.00	Fr. 260.00	Fr. 395.00
Climatisation	Compris	Fr. 3'600.00	Fr. 1'830.00
Signal et cam�ra de recul	Compris	Fr. 510.00	Fr. 2'630.00
Pompe � eau pour lavage	Fr. 4'100.00	Compris	Fr. 3'310.00
R�glage inclinaison des brosses	Non disponible	Fr. 890.00	Compris
Recyclage des eaux us�es	Non disponible	Fr. 1'700.00	Fr. 1'570.00
Tuyau lance haute pression	Fr. 500.00	Fr. 450.00	Fr. 820.00
Phares d'�clairage	Fr 2'145.00	Fr. 980.00	Fr. 1'215.00
Rampe de lavage	Non disponible	Fr. 1'350.00	Non disponible
Couleur	Blanche	Blanche	Orange / grise
Garantie	24 mois ou 2'400 h	24 mois ou 2'000 h	12 mois
Frais d'immatriculation et livraison	Fr. 485.00	Charge du client	Charge du client
Total brut	Fr. 172'985.00	Fr. 166'870.00	Fr. 147'340.00
Reprise ancienne machine	-Fr. 35'000.00	-Fr. 35'000.00	- Fr. 34'560.00
Rabais	- Fr. 13'635.70	-Fr. 870.00	- Fr. 7'367.00
TVA	Fr. 12'740.70	Fr. 13'280	Fr. 11'197.85
Total Net TTC	Fr. 137'000.-	Fr. 144'280.00	Fr. 116'610.85
Ordre de pr�f�rence des utilisateurs du service Environnement - Maintenance	2	1	3